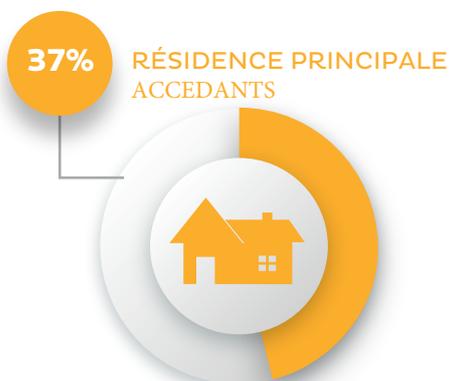
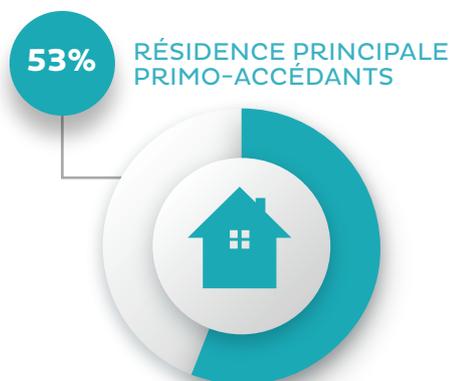


SURSAUT PRINTANIER DES PRIMO-ACCÉDANTS

À partir des prêts signés en mars, Cafpi analyse le profil de sa clientèle. Avec le maintien des taux bas, les primo-accédants profitent de la saison des salons immobiliers pour lancer leur projet. Ils représentent aujourd'hui 53% de la clientèle à vouloir être propriétaire.

« Ce sursaut, dont nous nous réjouissons, ne doit cependant pas éclipser la tendance de fond apparue depuis le début d'année, à savoir une diminution forte des primo-accédants au sein des emprunteurs », souligne Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

Pour pouvoir devenir propriétaire dans la conjoncture actuelle, les primo-accédants doivent emprunter plus et sur des durées plus longues. Ainsi en février leur emprunt moyen s'établissait à 200 757 € sur 236 mois en février contre 201 256 € sur 240 mois en mars. La clientèle la plus modeste ayant disparue, l'effort d'épargne de la clientèle solvable est en revanche à la baisse (4,27 années de revenus contre 4,74 années en février.)



ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants, l'emprunt moyen connaît lui aussi une hausse passant de 187 826 € sur 189 mois en février à 223 517 € sur 199 mois en mars. Leur effort s'en retrouve automatiquement grandi, de 4,15 en février à 4,30 années de revenus en mars.

201 256 €

EMPRUNT MOYEN

223 517 €

4,27

ACQUISITION
EN NOMBRE D'ANNEES DE REVENUS

4,30

80,96 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

72,36 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

200 757 € / 236 MOIS FÉVRIER 2018

201 256 € / 240 MOIS MARS 2018

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **201 256 €** SUR 240 MOIS EN MARS.



ACCÉDANTS

FÉVRIER 2018 187 826 € / 189 MOIS

MARS 2018 223 517 € / 199 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **223 517 €** SUR 199 MOIS EN MARS.

ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

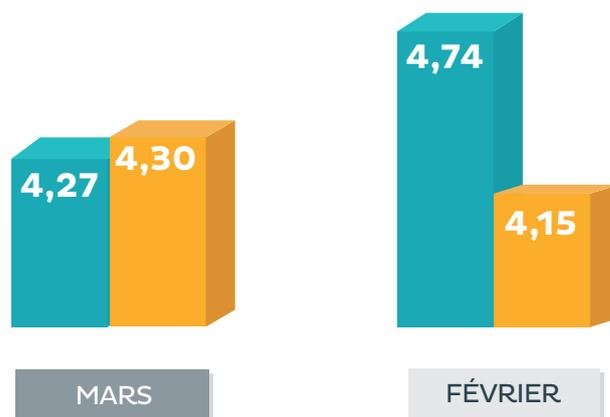
LES CHIFFRES DU MOIS DE MARS



pour un primo-accédant, le prix du bien représente 4,27 années de revenus



Pour un accédant, le prix du bien représente 4,30 années de revenus.



ACQUISITION DANS L'ANCIEN



PRIMO-ACCÉDANTS

80,82 %

FÉVRIER

80,96 %

MARS

80,96 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHETÉS DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

FÉVRIER

88,02 %

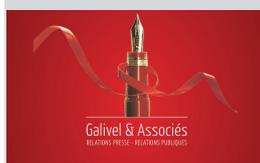
MARS

72,36 %

72,36 % DES ACCÉDANTS, ONT ACHETÉS DANS L'ANCIEN

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION AVRIL 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.